

Saint-Cyprien-de-Napierville, le 14 septembre 2011.

Me. Véronique Dubois
Secrétaire de la Régie
Régie de l'énergie
800, Place Victoria bureau 2.55
Montréal (Québec)

Objet : Demande d'approbation de contrat d'approvisionnement en électricité de l'appel d'offre
AO/2009-02 pour l'énergie éolienne issue de projets autochtones et communautaires.
(Dossier R- 3774-2011) Saint-Cyprien-de-Napierville.

Me. Dubois,

Par la présente, nous désirons soumettre nos commentaires et observations en regard avec l'objet précité.

Nous sommes citoyens de la municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville et nous avons participé activement aux mouvements de résistance à l'érection de tout projet éolien industriel dans notre région et ce, pour de multiples raisons d'ordre sociales, environnementales, morales et économiques.

Vous n'êtes pas sans savoir que, suite au rapport du BAPE, le gouvernement provincial vient tout juste de rendre sa décision de rejeter le projet éolien dans la municipalité limitrophe de Saint-Valentin. À la lecture des recommandations du BAPE, vous serez à même de constater que nos dirigeants ont dit non au projet de construction industrielle d'énergie éolienne sur les meilleures terres agricoles du Québec.

À moins de souffrir d'aveuglement volontaire, il est clair que le projet de la mutinationale TCI et des investisseurs de la réserve de Kanawake suscite les mêmes préoccupations que celles exprimées par des centaines de participants qui se sont donnés la peine de se présenter aux audiences du BAPE et de rédiger au-delà de 200 mémoires. De plus, il faudrait être totalement sourd pour ne pas entendre la grogne que suscite ce projet autochtone dans la région. Nul besoin de faire de grandes analyses pour constater que ce projet souffre encore plus de non-acceptabilité sociale considérant que les membres de notre conseil municipal n'ont pas accepté ce projet (contrairement à Saint-Valentin) . Nous vous rappelons que même l'ancienne ministre des Ressources naturelles, Nathalie Normandeau, a publiquement reconnu que : " Ce projet est vraiment mal parti...."

Nous trouvons aberrant que des deniers publics soient investis afin d'analyser cette demande d'approbation de contrats d'approvisionnement en électricité compte tenu que le gouvernement vient de dire non au projet de Saint-Valentin.

Nous rejetons d'avance l'argument voulant qu'il s'agisse de deux projets distincts puisque les deux municipalités, Saint-Cyprien-de-Napierville et Saint-Valentin, sont limitrophes et se situent dans le même territoire agricole, mieux connu comme étant les "Jardins-de-Napierville" ou encore, les "Jardins du Québec".

Considérant que :

- notre gouvernement a déjà dit non à la construction d'un parc éolien sur les meilleurs terres agricoles du Québec de notre région;
- notre gouvernement a déjà reconnu que notre principal attrait touristique s'articule autour du travail de nos artisans et des produits du terroir;
- notre gouvernement a aussi reconnu qu'il était primordial de préserver l'histoire de notre région fertile en événements (ex. : mouvement des Patriotes) et du respect de son patrimoine bâti;
- la population locale et avoisinante a déjà manifesté son désaccord et que, de toute évidence, ce projet souffre de non-acceptabilité sociale manifeste;
- une coalition de maires a exprimé clairement son objection face à ce projet dans notre région;
- le rapport du BAPE reconnaît que les impacts financiers, sur la valeur des propriétés avoisinantes et sur certains commerces de la région, sont réels;
- le BAPE reconnaît la nécessité de protéger les oies, bernaches et autres espèces d'oiseaux qui transitent chaque printemps et chaque automne sur notre territoire;
- le BAPE reconnaît la nécessité de se préoccuper des impacts sur la santé et le bien-être des habitants de notre région de même que des impacts possibles sur notre nappe phréatique;

Nous croyons sincèrement que ce projet de contrat d'approvisionnement en électricité sur les meilleures terres agricoles du Québec connaîtra le même sort que celui de Saint-Valentin.

Devant cette évidence, nous osons espérer que les responsables du gouvernement appliqueront rapidement la "politique du gros bon sens" et mettront fin à toute cette initiative ponctuée de grossières anomalies depuis le tout début. (Référence : Citation de Mme Natalie Normandeau au début du projet)

Ce faisant, des milliers de dollars seront épargnés pour l'ensemble des contribuables québécois. De plus, après avoir mené un long et ardue lutte contre ces promoteurs, la population locale pourra enfin respirer en paix, profiter de ses terres agricoles riches et fertiles et de ses beaux paysages et ce, dans le respect de sa vocation réelle et de son histoire.

Bien vôtre!

Anne Pinsonneault et René Lapierre
77, Chemin Louis-Cyr (Rte.221)
Saint-Cyprien-de-Napierville
Québec
Tél. : (450) 245-1046